# **NOTE DETAILLEE**



# Les Français et l'éventualité d'un référendum sur le traité budgétaire européen

Sondage Harris Interactive pour L'Humanité Dimanche

Enquête réalisée en ligne les 20 et 21 septembre 2012. Echantillon de 1 057 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de l'interviewé(e) et vote au référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe de 2005.

A la demande de L'Humanité Dimanche, Harris Interactive a réalisé un sondage auprès des Français sur la ratification du traité budgétaire européen. Réalisée avant la prise de position d'Europe Ecologie - Les Verts contre la ratification de ce traité par la France, cette enquête visait à mesurer le regard des Français sur le mode de ratification préférable concernant ce traité : estiment-ils, à la veille de la manifestation qui se déroulera le 30 septembre prochain, que ce texte doit être ratifié uniquement par le Parlement, ou qu'il doit plutôt être validé par un référendum ? Se sentent-ils suffisamment informés sur ce sujet, que ce soit par les responsables politiques ou par les médias ?

### Que retenir de cette enquête?

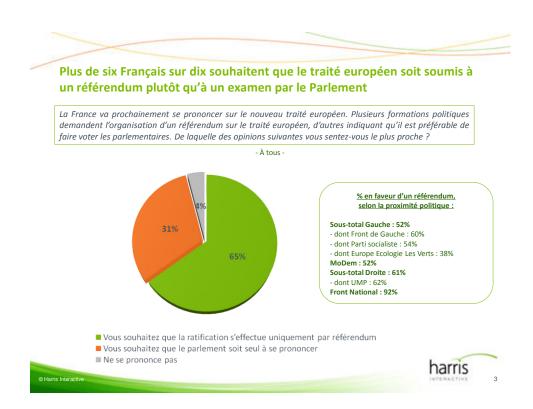
- Pour la ratification du traité budgétaire européen, deux Français sur trois (65%) privilégient l'organisation d'un référendum à un vote strictement parlementaire. La voie référendaire est particulièrement souhaitée par les personnes ayant voté « non » au référendum de 2005 sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TCE).
- Près de trois Français sur quatre jugent que les enjeux liés à ce traité ne sont pas suffisamment évoqués ni par les médias (71%) ni par François Hollande et le gouvernement de Jean-Marc Ayrault (74%). Le traitement de ce sujet est jugé insuffisant par toutes les

catégories de population, y compris par les sympathisants socialistes (respectivement 64% et 59%). Notons que les personnes privilégiant l'option référendaire sont plus nombreuses que la moyenne à estimer que les enjeux du traité ne sont pas suffisamment évoqués par les médias (76%) ou l'exécutif (80%).

#### Dans le détail :

Pour la ratification du traité budgétaire européen, deux Français sur trois privilégient l'organisation d'un référendum à un vote parlementaire

Interrogés sur le processus de ratification qu'ils souhaitent voir mis en place concernant le traité budgétaire européen, deux Français sur trois (65%) indiquent qu'ils préfèreraient l'organisation d'un référendum à un examen par le Parlement. La voie parlementaire n'est ainsi privilégiée que par 31% des personnes interrogées.



La solution référendaire est souhaitée par une courte majorité tant à Gauche (52%) qu'à Droite (61%), même si elle est particulièrement attendue par les personnes les moins diplômées (76%), les personnes se déclarant



proches du Front National (92%) – parti dont on sait qu'il défend précisément l'organisation d'un référendum sur cette question associée à la souveraineté nationale –, celles ayant voté pour Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 (73%) et les Français ne revendiquant aucune préférence partisane (76%). Notons que l'hypothèse d'un processus strictement parlementaire n'est pas jugée préférable par les sympathisants du Parti socialiste (45% seulement, contre 54% en faveur d'un référendum). Enfin, les électeurs ayant voté « non » au référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe en 2005 se montrent très largement favorables à la piste référendaire : 84% émettent ce souhait (contre 13% en faveur d'un examen parlementaire), quand les personnes ayant voté « oui » à cette même échéance se montrent plutôt favorables à un examen parlementaire (56%, contre 42% en faveur d'un référendum).

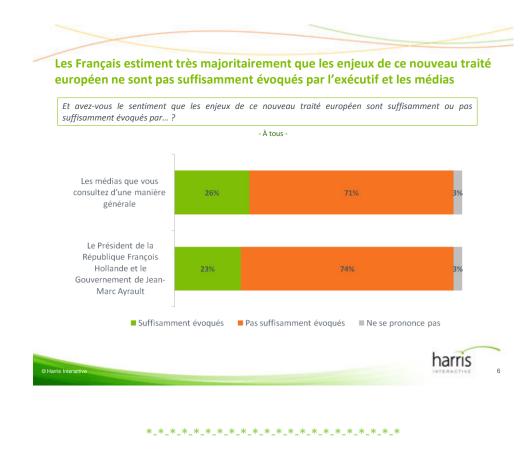
Près de trois Français sur quatre jugent que les enjeux liés à ce traité ne sont pas assez évoqués par les médias et les responsables politiques gouvernementaux

Une nette majorité de Français estime que les enjeux de ce traité ne sont pas suffisamment évoqués dans l'actualité, tant par les médias (71% « pas suffisamment évoqués ») que par le couple exécutif et le gouvernement (74%).

Ce sentiment d'un traitement déficient est particulièrement partagé parmi les personnes diplômées d'un Bac (respectivement 76% « pas assez évoqués » par les médias, et 79% « pas assez évoqués » par l'exécutif), et par les personnes qui déclarent souhaiter l'organisation d'un référendum sur ce sujet (respectivement 76% et 80%). Notons enfin qu'aucune catégorie de population ne considère majoritairement que ces enjeux ont été suffisamment évoqués par les médias ou par l'exécutif, y compris parmi les personnes les plus diplômées (respectivement 30% et 27% « suffisamment évoqués ») et les sympathisants du Parti socialiste (respectivement 33% et 39%).

Ainsi le souhait majoritaire de recourir au référendum s'inscrit dans un contexte de sentiment diffus de faible prise de parole tant de la part que de l'exécutif que des médias. Le poids accordé par les Français aux traités européens, les anticipations des contraintes pouvant découler de leur mise en œuvre, structure visiblement fortement les représentations.





Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

# A propos de Harris Interactive

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6<sup>ème</sup> rang mondial des sociétés d'étude ad hoc). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

## **Contact Harris Interactive en France:**

Laurence Lavernhe – 39 rue Crozatier – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - <u>Ilavernhe@harrisinteractive.fr</u> Jean-Daniel Lévy –Directeur du Département Opinion & Corporate - 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr

